

Pour la première fois en dix ans, l'emploi du secteur stagne

Les associations, qui avaient tiré vers le haut le nombre d'emplois dans le secteur les années précédentes, ont connu un premier recul en 2011, qui devrait s'accroître encore en 2012.

L'année 2011 aura été celle du coup d'arrêt de la croissance de l'emploi dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Le secteur, qui regroupe quatre types d'acteurs (associations, mutuelles, fondations et coopératives) a pourtant connu une belle décennie : + 23 % d'emplois en plus sur dix ans contre + 7 % dans le secteur privé lucratif, selon les chiffres du ministère de l'Économie sociale et solidaire. En 2010, encore, la progression de l'emploi dans l'ESS était de 2 % (alors que le secteur privé était en repli de 0,7 %), mais tout juste de 0,1 % en 2011, soit un total de 2,3 millions de salariés.

« L'année 2010 a été tirée par le haut par les associations, qui représente le gros des bataillons du secteur [83 % des établissements, 77 % des emplois, NDLR], alors qu'en 2011 elles ont perdu des emplois et que le premier semestre 2012 n'est guère plus encourageant », explique Jacques Malet, président de Recherche & Solidarités, qui publie aujourd'hui les chiffres de l'année 2011 sur l'emploi, dont « Les Echos » ont pu prendre connaissance. 2011 aura ainsi été plus favorable pour l'ensemble du secteur privé que pour l'économie sociale. Ce décalage entre l'ESS et le privé lucratif est classique en cas

de crise économique. Le secteur privé a été touché par la crise dès 2008 et a dû licencier dès l'année suivante. Au contraire, les associations ont pu maintenir leur niveau d'emploi dans un premier temps grâce aux emplois aidés de l'État.

Pour Jacques Malet, c'est aussi une différence de gestion qui explique cet effet retard : « Dans les associations, on ne licencie qu'en dernier recours, d'abord par éthique, mais aussi par nécessité, car quand vous n'avez qu'un ou deux salariés, les licenciés signifie que

0,1 %

La progression de l'emploi en 2011 dans le secteur de l'économie sociale et solidaire.

vous arrêtez votre activité. » Près de 54 % des établissements associatifs employeurs sont des structures comportant moins de 3 salariés, avec un traitement moyen annuel de 15.570 euros, du fait de nom-

breux temps partiels. Cette mauvaise année 2011 risque d'avoir des conséquences négatives pour les plus petites structures. Recherche & Solidarités évalue à 15 % (soit 150.000), le nombre d'associations qui sont en réelle détresse cette année.

C'est finalement aux coopératives et aux fondations que l'ESS doit la stabilité de ses emplois. Les premières ont gagné plus de 1.600 emplois (+ 0,5 %) et les secondes 3.000 (+ 4,4 %).

M. B.